

Défendre la cause du logement avec les sciences sociales ?

Retours militants sur les relations à la recherche

William Acker, Marie Le Ray, Maider Olivier et Étienne Recht

Entretien réalisé par Lorenzo Barrault-Stella, Fabien Desage, Pierre Gilbert, Hadrien Herrault et Sylvie Tissot¹.

Les relations entre défenseur·es du droit au logement et chercheur·es en sciences sociales sont plurielles et souvent ambiguës. Dans cet entretien croisé, des travailleur·ses associatifs analysent les conditions de collaboration entre recherche et mouvement social.

L'histoire des sciences sociales est fortement marquée par les mouvements sociaux, dont les critiques et mobilisations influencent de façons multiples la recherche. En incitant à étudier certains objets ou à questionner des situations marquées par les inégalités, les mouvements sociaux ont, de fait, influencé assez directement l'agenda scientifique. Ainsi en est-il des liens étroits entre le marxisme comme mouvement social et comme courant de recherche (très actif sur les questions urbaines jusque dans les années 1970), mais aussi entre le féminisme et les études de genre (Fassin et Ibos 2025), entre les luttes antiracistes et la sociologie de la race, entre les mobilisations anti-validistes et les recherches sur le handicap, ou encore entre l'intersectionnalité comme réflexion et pratique militantes et comme approche scientifique.

Mais l'on peut aussi observer des circulations dans le sens inverse. Les recherches éclairent des questions invisibilisées dans le débat public, en même temps qu'elles dénaturalisent un ensemble de phénomènes, dont les inégalités et les discriminations. Elles sont susceptibles de mettre au jour et d'objectiver, par leurs méthodes et leurs concepts, certains pans de la réalité sociale, et de fournir aux acteurs associatifs et militants des ressources argumentatives utiles dans une mobilisation ou pour construire un rapport de force.

Le champ académique comme les mouvements sociaux ont cependant leurs règles et leurs enjeux propres, et celle et ceux qui y participent disposent de propriétés et de trajectoires sociales spécifiques (de classe, de genre, de race, etc.). Cela peut engendrer parfois des alliances, mais aussi des décalages et, de part et d'autre, des malentendus et de la méfiance : d'où parfois un sentiment, côté militant, de « trahison » par des chercheur·es davantage guidé·es par leurs intérêts professionnels que par les enjeux de la lutte, et utilisant de manière « extractiviste » leur passage dans les mouvements sociaux, au bénéfice de leur carrière académique.

Ces deux espaces, par ailleurs, sont loin d'être homogènes. Ils sont traversés par des luttes et concurrences internes, qui interviennent, même de façon implicite, dans les relations entre

¹ Cet entretien fait suite à une table ronde entre les autrices et auteurs, qui s'est tenue dans le cadre de la journée d'études « Sciences sociales et politiques urbaines : je t'aime moi non plus ? », organisée à Paris les 13 et 14 mars 2025, <https://www.cresppa.cnrs.fr/evenements/colloques-et-journees-d-etudes/sciences-sociales-et-politiques-urbaines-je-t-aime-moi-non-plus>.

sciences sociales et mouvements sociaux. Un·e chercheur·se peut ainsi trouver avantage à un moment donné à frayer avec le monde militant, qu'il ou elle admire et parfois fantasme, afin de glaner des ressources et une légitimité réinvesties sur le terrain académique. Les frontières entre engagement scientifique et militant sont aussi plus poreuses et mouvantes qu'il n'y paraît, loin des préceptes méthodologiques datés de la « neutralité axiologique » (Naudier et Simonet 2011).

Les relations entre mouvements sociaux et recherche sont ainsi caractérisées, tout à la fois, par les intérêts communs, les affinités électives et les collaborations, mais aussi par la méfiance, la distance, les oppositions et les antagonismes. En somme, et de manière assez comparable aux relations qu'elles entretiennent avec l'État et les pouvoirs publics, les sciences sociales se construisent à la fois « contre » et « tout contre » les mouvements sociaux, et réciproquement².

Les échanges entre les quatre participant·es à une table ronde réunissant des acteurs et actrices de la cause du logement ou de la justice spatiale offrent un éclairage précieux pour mieux penser les convergences possibles entre sciences sociales et luttes pour le droit à la ville mais aussi, et plus largement, contre les diverses formes d'inégalités. William Acker (Association nationale des gens du voyage citoyens), Marie Le Ray (Atelier populaire d'urbanisme du Vieux-Lille), Maider Olivier (Fondation pour le logement des défavorisés) et Étienne Recht (Droit au logement, DAL) y rendent compte de leurs expériences, heureuses et malheureuses, des liens interpersonnels noués avec des chercheur·es et/ou, de manière plus formelle, avec des institutions de recherche.

Dans votre action militante, avez-vous eu l'occasion de vous mobiliser avec des chercheur·es, de nouer des alliances, ou, inversement, de vous opposer à des chercheur·es ? En d'autres termes, y a-t-il eu des rencontres, ou à l'inverse des absences de rencontres, qui vous ont marquées ?

Marie Le Ray – Que ce soit en tant que militante du droit au logement ou en tant que travailleuse associative dans ce domaine, j'ai régulièrement eu l'occasion de faire alliance avec des chercheur·es. Cela a pu prendre différentes formes : des sollicitations ponctuelles d'universitaires, intervenant en tant que « personnes ressources » afin de nourrir et confronter nos réflexions ; l'accueil d'étudiant·es réalisant des mémoires de recherche sur les enjeux urbains et de logement ; mais aussi des accompagnements plus durables et structurés dans les luttes menées, comme entend le faire l'association Appuii sur les enjeux de rénovation urbaine par exemple, ou encore comme imaginé par le Crach (Collectif de recherche et d'action sur l'habitat) à Montréal, Québec. Ce dernier, créé conjointement par des universitaires et des organisations de quartier de défense des droits des locataires, a été fondé sur l'idée de faire en partie basculer la « commande » en recherche du côté des collectifs d'habitant·es organisés, avec l'objectif assumé de « mettre les connaissances produites par les sciences humaines et sociales au service des luttes pour l'émancipation et la justice sociale ».

Au sein de l'Atelier populaire d'urbanisme (APU) du Vieux-Lille, qui est une association de défense des droits des locataires créée en 1979, cette question de l'alliance avec les chercheur·es occupe une place toute particulière, puisque nous sommes les héritier·es de la lutte urbaine menée par l'APU de l'Alma-Gare à Roubaix dans les années 1970. À l'époque, les habitant·es de ce quartier ouvrier, menacé de destruction, reçoivent le soutien d'architectes et de sociologues, qui fournissent des outils techniques et participent à crédibiliser le « contre-projet » de transformation du quartier des habitant·es, face aux plans des pouvoirs publics. Les

² À l'instar de la façon dont la sociologie urbaine s'est construite dans une relation de dépendance critique à l'État planificateur (Amiot 1986).

chercheur·es en question s'affichent alors souvent comme « praticiens » et assument de vouloir participer au changement social.

De fait, encore aujourd'hui, les chercheur·es avec qui nous faisons alliance sont proches de nous et de nos luttes et généralement présent·es dans la durée. À l'APU du Vieux-Lille, plusieurs universitaires sont sympathisant·es ou membres de notre association, voire du conseil d'administration, et jouent de fait un rôle moteur dans la facilitation des liens avec l'université et la valorisation de la production d'enquêtes et de savoirs en interne. Entre 2023 et 2024, l'APU s'est plus particulièrement lancé dans la production d'une « recherche-action citoyenne » sur la question des expulsions locatives et de leur prévention à l'échelle de la métropole européenne de Lille³. Avec le financement d'une fondation privée [la Fondation pour le logement], nous avons pu recruter une personne formée aux méthodes des sciences sociales, mais pas en poste à l'université, qui a réalisé le travail d'enquête. Une façon de garder (plus ou moins) le contrôle sur le cadrage général et le calendrier de cette recherche, tout en mettant en avant nos savoirs propres : ceux des locataires vivant les situations d'expulsion et ceux issus de notre accompagnement de ces personnes au quotidien, qu'on estime complémentaires des savoirs produits par les sciences sociales. Les liens avec les chercheur·es ont été forts dès le départ, avec les divers espaces et supports d'échanges créés autour de Camille François et de son ouvrage *De gré et de force. Comment l'État expulse les pauvres* (2023) ; la mise en place d'un comité scientifique, qui a accompagné la réalisation de l'enquête jusqu'à sa finalisation ; ou encore l'organisation en novembre 2023 d'une journée d'étude à l'université de Lille intitulée : « Avis d'expulsion : la fabrique du mal-logement. Regards croisés France, Belgique, Canada ».

Étienne Recht – Le rapport à la recherche des militant·es du DAL a fluctué tout au long de l'histoire de l'association, qui a 35 ans aujourd'hui. À la fin des années 1990, par exemple, des chercheurs et intellectuels (comme Catherine Lévy, Albert Jacquard, Pierre Concialdi ou Susanna Magri) s'étaient fédérés autour d'une action d'occupation du DAL – rue du Dragon, à Paris. De cette rencontre entre chercheur·es, militant·es et familles mal-logées était née une effervescence intellectuelle autour de travaux de recherche, de cycles de conférences sur le site de l'occupation, d'articles coécrits dans diverses revues.

Les temps ont changé et les relations entre militant·es du DAL et chercheur·es se sont refroidies. L'un des principaux reproches que l'on entend désormais au sein de l'association, c'est le sentiment de récupération du capital militant (ancrage local, réseau, connaissances techniques, etc.) par les chercheurs pour en détourner la fonction dans le sens des intérêts propres à la consécration universitaire et à la reconnaissance institutionnelle. Une critique que l'on retrouve d'ailleurs dans le rapport au politique, notamment en période préélectorale.

La recherche en sciences humaines et sociales se trouve à la jonction entre institution, politique et militantisme de terrain, des champs aux enjeux spécifiques, construits dans l'opposition et qui entrent souvent en conflit les uns avec les autres. Or, malgré une alliance initiale entre chercheur·es et militant·es scellée autour d'un engagement commun, un sentiment de trahison, fondé en partie sur un malentendu initial, s'installe dès lors que le ou la chercheur·se change de casquette et quitte le terrain et les intérêts propres à l'action militante, pour la restitution universitaire et l'interaction avec les institutions pourvoyeuses (Agence nationale pour la rénovation urbaine, municipalités, enseignement supérieur et recherche, etc.).

Des désillusions militantes relativement récentes et successives (à partir de 2010) sont ainsi survenues lors de « partenariats » avec des représentants de la recherche-action en urbanisme, rencontrés à la faveur de mobilisations dans des quartiers prioritaires. Ces déceptions

³ Voir : <http://apuvieuxlille.org/blog/2024/11/15/un-toit-est-un-droit-presentation-du-rapport-sur-les-expulsions-le-7-decembre-2024/>.

circonstanciées ont malheureusement fait tache d'huile et la méfiance s'est étendue aux autres chercheur·es.

Maidier Olivier – La Fondation pour le logement a un rapport particulier à la recherche puisque nous faisons aussi un travail d'étude, en lien étroit avec des chercheurs et chercheuses. Mais notre travail d'analyse s'inscrit dans un temps plus court que celui de la recherche et, surtout, il a vocation à servir notre objet : combattre le mal-logement. Ces différences de temporalités et d'objets donnent parfois lieu à des divergences en termes d'attentes avec le monde de la recherche. Côté Fondation, nous recevons souvent des sollicitations de chercheur·es dont l'objet de recherche (les personnes sans abri qui vivent en *tiny house*, l'habitat léger pour répondre à la crise du logement...) nous semble peu représentatif des situations de mal-logement auxquelles nous sommes confronté·es au quotidien. D'autre part, il arrive que la Fondation sollicite les réactions de chercheur·es à une actualité, par exemple de ceux travaillant sur le sans-abrisme sur une annonce de suppression de places d'hébergement d'urgence par le gouvernement. Bien qu'expert·es de ces politiques, ils et elles peuvent juger que leur rôle en tant que chercheur·se n'est pas de se positionner face à l'actualité.

Mais il y a aussi beaucoup d'alliances fructueuses. Par exemple, nous avons salué la mobilisation de chercheur·es au moment de l'annonce d'un projet de loi de l'ancien ministre du Logement Guillaume Kasbarian, qui s'attaquait à la politique du logement social. Une journée a été organisée au CNRS, intitulée « Politique du logement : l'alerte des sciences sociales », accompagnée d'une tribune dans *Le Monde* signée par une centaine d'universitaires. En tant que structure associative appelée sans cesse à réagir sur l'actualité, nous constatons le bénéfice de la parole des chercheur·es lorsqu'ils sonnent l'alerte à nos côtés, leur parole étant plus rare.

William Acker – Mon action militante m'a permis de me mobiliser aux côtés de chercheur·es. Dans le champ des luttes en faveur des droits des Voyageurs, mais aussi contre les inégalités environnementales, cela est devenu presque incontournable. Une de mes premières mobilisations militantes s'est faite aux côtés d'une anthropologue, Lise Foisneau, qui a accepté de se mettre au service d'un collectif de Voyageurs en lutte pour leurs conditions de vie sur les aires d'accueil à Rouen. Cette expérience a été structurante, car cette chercheuse nous a fait profiter de ses connaissances théoriques, de ses réseaux universitaires et médiatiques, ainsi que de sa capacité d'écriture et de mise en récit pour offrir un tremplin de lancement au collectif, par la publication d'une tribune dans *Libération*. Ces expériences se sont ensuite poursuivies tout au long de mon activité militante avec d'autres chercheur·es, notamment dans le champ des luttes mémorielles. Le petit nombre de chercheur·es évoluant sur ces sujets renforce également une porosité avec le champ militant, qui offre d'une certaine manière de la ressource et de la matière première pour ces derniers.

Cependant, l'équilibre est parfois difficile à maintenir, notamment lorsque le militant devient lui-même producteur de savoirs valorisés par le champ académique. Cela a pu créer des tensions dans mes relations avec une chercheuse en particulier qui pensait (et pense certainement toujours) que mon action invisibilisait ses productions.

Dans mes expériences récentes j'ai souvent fait l'exercice de conférences ou d'interventions à deux voix, avec des chercheuses en géographie (Adèle Sutre), en anthropologie (Gaëlla Loiseau) ou en histoire (Théophile Leroy). Ce format a un intérêt à condition, encore une fois, d'un équilibre défini en amont des interventions. Il n'y a pas de recette universelle en la matière, il convient que les deux parties puissent s'y retrouver.

Les sciences sociales vous sont-elles parfois utiles – en complément par exemple de vos usages des statistiques publiques ? Si oui, dans quel contexte, et en quoi exactement ? À l'inverse, y a-t-il des situations où vous avez entrepris de les mobiliser et où l'expérience a été infructueuse, voire contre-productive ?

Marie Le Ray – À l'APU du Vieux-Lille, on a eu l'occasion de mobiliser les travaux en sciences sociales pour se créer une culture commune et des éléments d'analyse partagés entre membres de l'association. Vu que ces travaux ne sont pas toujours très accessibles, on passe par des outils d'éducation populaire, comme l'arpentage (une forme de lecture collective, issue des cercles ouvriers), pour se les approprier collectivement et en faire des prétextes à échanges et à réflexions stratégiques, directement appliquées à nos luttes du moment. Sarah De Laet, géographe, a monté une conférence gesticulée pour partager les résultats de ses recherches (et de son vécu) concernant la propriété privée et les enjeux de spéculation immobilière⁴.

Lorsqu'elles nous permettent d'avoir accès à des fonctionnements internes d'institutions opaques (par exemple, la production du consensus dans les institutions intercommunales), à une connaissance fine des jeux d'acteurs et des intérêts de chacun, les recherches en sciences sociales peuvent également nourrir très directement nos réflexions tactiques et stratégiques et nous aider à cibler nos interlocuteurs et interlocutrices privilégiés, de potentiel·les alliés·es de circonstance, etc.

Des travaux de chercheur·es nous ont également été utiles dans nos efforts pour recadrer les termes du débat, et ne pas nous laisser imposer ceux des pouvoirs publics, des bailleurs sociaux ou des acteurs privés du logement. Cela fait un moment qu'on n'a plus les yeux qui brillent lorsqu'on nous parle des impératifs de « mixité sociale » ou « d'équilibre de peuplement ». Autre exemple : à l'APU, on a choisi de largement mobiliser la notion de « loyer impayable », développée par des chercheur·es belges dans les suites d'une large collecte de données sur le profil et la localisation des personnes expulsées à Bruxelles⁵. Utilisée à la place de celle de « loyer impayé », la notion nous permet d'inverser la charge politique et de pointer la responsabilité du fonctionnement du marché immobilier et des acteurs publics incapables de le réguler et de garantir des loyers adaptés aux revenus des habitant·es.

De manière plus générale, comme déjà pointé par Étienne et William, l'alliance avec les chercheur·es peut parfois nous aider à gagner en légitimité et à forcer l'agenda politique, rendre visible ce qui ne l'est que trop peu. En ce qui concerne l'APU du Vieux-Lille, c'était toute l'ambition derrière la réalisation de notre recherche sur les expulsions locatives dans la métropole lilloise. Mais nous sommes également bien conscient·es que la production de connaissances et l'objectivation des inégalités ne suffisent pas à produire le changement social et que cette production de savoirs critiques doit nécessairement s'accompagner d'un travail militant de plaidoyer sur le moyen et long terme, et de la construction d'un tout autre rapport de force...

Étienne Recht – La crise du logement s'étend et sa dimension systémique et politique devient plus visible. Pourtant, les militant·es de Droit au logement sont d'une part de plus en plus réprimé·es⁶, d'autre part réfutent toute perception, toute assignation à une logique caritative dépolitisée qui limiterait leur engagement à une compensation de services sociaux défaillants.

⁴ Voir en ligne : <https://conferences-gesticulees.net/conferences/jhabite-tu-habites-ils-speculent/>.

⁵ Voir : <https://bru-home.ulb.be/wordpress/fr/bru-home-francais/>.

⁶ La loi Kasbarian-Bergé (27 juillet 2023) criminalise l'occupation de locaux vides – possibilités de condamnations pénales avec peine d'emprisonnement –, rendant impossible la mise à disposition populaire et militante, levier d'action historique du DAL pour dénoncer l'expansion de la vacance, demander l'application de la loi de réquisition et le relogement en HLM des millions de mal-logés et sans-logis.

De l'autre côté, la recherche est de plus en plus dépendante de financements sur projets qui restreignent sa fonction sociale, dès lors qu'elle porte un regard critique sur l'action publique. Les difficultés d'accès à des terrains d'enquête et des milieux sociaux en rupture avec le politique et en défiance vis-à-vis des institutions en charge (bailleurs, préfectures, etc.) justifient alors d'autant plus le besoin de l'intermédiation militante pour les chercheur·es.

Dans ce contexte, nous sommes plusieurs à considérer que les sciences humaines et sociales restent précieuses à l'action militante, et inversement. En tant que militant·es et activistes du droit au logement (et/ou à la ville), les travaux des chercheur·es nous servent en premier lieu à légitimer et mettre à jour un plaidoyer en constante évolution. En effet, la portée critique des publications scientifiques tranche avec une presse écrite souvent indifférente aux questions qui ont trait au mal-logement, quand elle n'est pas inféodée aux intérêts des rentiers et spéculateurs de l'immobilier, ou prise dans les postures d'élus·es qui participent de la gentrification sous couvert de recherche de « mixité sociale ».

Enfin, certain·es militant·es aspirent plus spécifiquement à une objectivation salutaire de leurs propres pratiques car, il faut le reconnaître, nous tendons à éluder parfois nos contradictions par logique d'adhésion, idéologie, ou tout simplement par habitude.

Maidier Olivier – La Fondation pour le logement mobilise très souvent les sciences sociales dans ses travaux. Par exemple, le comité de pilotage de notre principale publication, le rapport annuel sur l'état du mal-logement, est composé des chercheurs, Jean-Claude Driant et René Ballain. Nous encadrons chaque année des travaux universitaires, notamment des groupes d'étudiant·es de Paris 1 qui ont travaillé sur le devenir des ménages expulsés, les expulsions dans les résidences CROUS ou encore les communes face à la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU), et il nous arrive plus ponctuellement de piloter des thèses en contrat CIFRE.

Dans notre travail de plaidoyer, nous constatons que les travaux d'économistes peuvent être plus valorisés que ceux de sociologues, auprès de certains interlocuteurs particulièrement, comme Bercy. Malheureusement, les économistes qui travaillent sur le logement sont peu nombreux, et ils sont encore plus rares à s'intéresser à la crise du logement du point de vue des mal-logés. Nous travaillons quand même régulièrement avec certains, comme Xavier Timbeau et Pierre Madec. Récemment, nous avons sollicité Pierre Madec pour réaliser une « contre-étude d'impact » économique du projet de loi Kasbarian sur le logement social de 2024 (celle du gouvernement étant plus qu'incomplète) pour nourrir notre plaidoyer.

Nous menons en ce moment un travail qui réunit associations, collectivités et chercheur·es autour de la pérennisation de l'encadrement des loyers, politique encore au stade d'expérimentation dans la loi et qui doit prendre fin en 2026. La plupart des économistes sont plutôt critiques de l'encadrement des loyers, en matière d'abordabilité des logements, d'économies pour les locataires, etc. Nous avons d'ailleurs capitalisé sur une récente étude publiée en juin 2025 par l'Institut Paris Région⁷, écrite notamment par des économistes du CESAER⁸ et du Laboratoire d'économie de l'université de Poitiers.

William Acker – Les sciences sociales sont utiles pour la production de données essentielles à nos actions, en particulier dans un champ invisibilisé comme celui des conditions de vie et des discriminations vécues par les Voyageurs. Certaines méthodologies peuvent être reprises directement par le milieu militant. C'est ce que j'ai fait lorsque je me suis attelé à produire des indicateurs sur la localisation des aires d'accueil. L'établissement d'une grille d'analyse, inspiré

⁷ Voir : chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://www.apur.org/sites/default/files/2025-06/rapport-impact_encadrement_loyers_paris.pdf?openfile_analytics=18256.

⁸ Centre d'économie et de sociologie appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux (UMR CESAER).

par les méthodes de recherche en géographie, a été indispensable. J'ai d'ailleurs reçu les conseils directs de géographes.

De même que l'utilisation de ressources scientifiques, notamment sur les questions historiques, m'a été indispensable. L'accès à une bibliographie aussi, même si, ayant déjà eu une expérience de recherche à l'université (lors de mon mémoire de M2), l'accès aux sources m'était déjà familier. Il n'empêche que certaines ressources m'ont été directement apportées par les chercheur·es, en appui d'action militante ou de recherche-action.

Je poursuis encore cette démarche avec plusieurs des chercheur·es cité·es, à la fois dans des actions qui s'inscrivent dans le temps long (justice mémorielle liée à l'internement des nomades), mais aussi dans des productions plus courtes, comme l'écriture collective au sein d'ouvrages ou de revues.

Bibliographie

Amiot, M. 1986. *Contre l'État, les sociologues. Éléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France, 1900-1980*, Paris : Éditions de l'EHESS.

Fassin, É et Ibos, C. 2025. *La savante et le politique. Ce que le féminisme fait aux sciences sociales*, Paris, PUF.

Naudier, D. et Simonet, M. (dir.). 2011. *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, Paris : La Découverte.

William Acker est juriste et issu des communautés dites des « gens du voyage ». Il se consacre depuis plusieurs années à la défense des droits des Voyageurs et à la lutte contre les discriminations systémiques. Il est délégué général de l'Association nationale des gens du voyage citoyens (ANGVC), qui accompagne juridiquement les familles face aux discriminations et défend les droits des Voyageurs à travers des actions de plaidoyer et de mobilisation. Depuis 2019, il mène et participe à plusieurs projets de recherche en lien avec les politiques publiques d'accueil des gens du voyage. Il documente la lutte contre l'antitsiganisme (La voix des Roms et ERGO Network) et des pratiques professionnelles des femmes d'origine romani. Il est l'auteur de *Où sont les « gens du voyage » ? Inventaire critique des aires d'accueil* (Éditions du commun, 2021), une enquête sur les politiques publiques d'accueil qui documente les discriminations subies par les Voyageurs, qui relèvent du racisme environnemental.

Marie Le Ray travaille à l'Atelier populaire d'urbanisme du Vieux-Lille (APU Vieux-Lille). Formée aux sciences sociales, elle travaille pour la première fois dans une association de défense du droit au logement, le CACV (<https://cacv-verdun.org/>), à Montréal, entre 2013 et 2016. Elle y participe à la fondation en 2015 du Collectif de recherche et d'action sur l'habitat (CRACH), visant à faire le lien entre recherche critique et mobilisation citoyenne. Au Québec, elle (re)découvre « l'organisation communautaire », l'éducation populaire émancipatrice et la force des luttes ancrées dans les quartiers. Elle en revient avec un principe fondateur : l'organisatrice travaille à faire se rencontrer les colères et à donner les moyens aux personnes concernées par les injustices de gagner du pouvoir et de mener leur lutte en décidant par elles-mêmes de sa forme et de ses objectifs. Après un passage par la Plateforme des soutiens aux personnes migrantes (PSM – <https://psmigrants.org/>) à la frontière franco-britannique, elle entre en 2021 à l'APU du Vieux-Lille, une association de défense des droits des locataires, créée en 1979, fondée sur deux piliers, la défense individuelle des droits et l'organisation collective. Elle y est recrutée pour renforcer cette dimension collective et soutenir le développement du volet plaidoyer de l'association.

Site de l'APU Vieux-Lille : <http://apuvieuxlille.org/>

Maidier Olivier est chargée de plaider au sein du service études de la Fondation pour le logement des défavorisés (ex-Fondation Abbé-Pierre). La Fondation pour le logement (<https://www.fondationpourlelogement.fr/>) œuvre pour l'accès de toutes et tous à un logement décent via l'accès aux droits, la production de logements sociaux, la prévention des expulsions, la rénovation, etc. La Fondation produit aussi de l'expertise et porte un plaidoyer à travers les rapports annuels d'évaluation du mal-logement (<https://www.fondationpourlelogement.fr/rapports-sur-letat-du-mal-logement/>). Maidier Olivier travaille spécifiquement sur les enjeux écologiques liés au logement, pour que la Fondation porte des propositions conciliant transition écologique et réduction du mal-logement. Voir notamment les travaux sur la précarité énergétique d'été (<https://www.fondationpourlelogement.fr/des-deputes-de-sept-groupes-politiques-deposent-une-proposition-de-loi-sur-les-logements-bouilloires-initiee-par-la-fondation-pour-le-logement/>) et l'artificialisation des sols (<https://www.fondationpourlelogement.fr/zero-artificialisation-nette-pour-reduire-le-mal-logement/>).

Étienne Recht est chargé de mission HLM pour la Fédération DAL (Droit au logement – <https://www.droitaulogement.org>) et porte-parole du Comité DAL Yvelines. Son engagement militant au DAL est né d'une prise de conscience politique survenue dans le cadre d'une lutte au long cours menée contre le projet de rénovation urbaine de Saint-Quentin-en-Yvelines (Plaisir, Trappes, La Verrière), et ses promesses ayant traits à la mixité sociale. La question du logement – ou plutôt du mal-logement et ses conséquences – est pour lui une question sociale et collective de première importance, ancrée dans une histoire économique et législative singulière qui dépasse les clivages partisans traditionnels.

Pierre Gilbert est sociologue, maître de conférences à l'université Paris-8 et membre du Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris – Cultures et sociétés urbaines (CRESPPA-CSU). Ses recherches portent sur **les liens entre espace et inégalités**. Elles s'attachent en particulier à l'étude de la ségrégation, des quartiers populaires, de l'habitat et des mondes privés, et à la manière dont ils contribuent à produire des rapports sociaux de classe, mais aussi de genre, de race et de handicap. Il a notamment publié *Quartiers populaires. Défaire le mythe du ghetto* (Éditions Amsterdam, 2024) et dirigé le dossier « Les classes sociales au foyer » des *Actes de la recherche en sciences sociales* (n° 215, 2016).

Sa page personnelle : <https://www.cresppa.cnrs.fr/csu/equipe/les-membres-du-csu/gilbert-pierre>

Lorenzo Barrault-Stella est chercheur au CNRS en sciences sociales. Il est membre de l'équipe CSU du CRESPPA au sein des universités Paris 8 et Paris Nanterre. Ses recherches portent sur les politiques éducatives, les inégalités de politisation, les transformations de l'État et les usages sociaux des institutions. Il a récemment publié : Lorenzo Barrault-Stella et Sébastien Michon (dir.), *Intermédiations politiques. Les reconfigurations des modes d'exercice de la domination politique* (Peter Lang, 2024) ; Lorenzo Barrault-Stella, Camille François et Anne-France Taiclet (dir.), « La spatialisation de l'ordre politique », *Politix*, n° 143, 2024.

Pour citer cet article :

William Acker, Marie Le Ray, Maidier Olivier et Étienne Recht, « Défendre la cause du logement avec les sciences sociales ? Retours militants sur les relations à la recherche », *Métropolitiques*, 23 mars 2026.

URL : <https://metropolitiques.eu/Defendre-la-cause-du-logement-avec-les-sciences-sociales.html>.

DOI : <https://doi.org/10.56698/metropolitiques.2271>.